COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 DECEMBRE 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents : Mmes I. THEVENET – M. ROUSSOT - M. DULLIN – E. GOYDADIN - J. PISKIN
MM. J-G. ROBLIN – M. CONDEMINE – A CHAMBARD –
Excusés : P. BAZIN (pouvoir à I. THEVENET) - R. JAMES-INGRAND (pouvoir à M. ROUSSOT) –
Q. PLUBELLE
Secrétaire de séance : A. CHAMBARD

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 19 novembre 2025.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DECISIONS MODIFICATIVES

N°44/25 Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve la décision modificative suivante :

- 2031 : - 1167 € 021 : + 3036 €
- 66111 : - 2036 € 023 : + 3036 €
- 7392111 : - 1000 € 1641 : + 4203 €

N°45/25 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante :

- 7066 : + 1000 € 752 : + 2581 € 65568 : + 3581 €
- 7067 : + 1000 € 75888 : + 1000 € 65811 : + 2300 €
- 70846 : + 300 €

DETR : DEFENSE INCENDIE

N°46/25 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet retenu de défense incendie
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DETR
- **INDIQUE** que le coût des travaux est de 5 055 € HT
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération

CENTRE DE GESTION : MEDECINE PREVENTIVE

N°47/25 Monsieur le Maire indique que la commune est actuellement adhérente au service de médecine du travail de l'OPSAT.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la résiliation de l'adhésion OPSAT et l'adhésion au CD39.

ECLA : MODIFICATION DES STATUTS

N°48/25 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve la mise à jour des statuts d'ECLA.

DEMANDE DE LA POPULATION

Monsieur le Maire indique avoir reçu un courrier de Monsieur GENELETTI. Ce dernier indique que de l'eau descend des vignes situées rue de l'église. Elles ne sont pas toutes prises en charge dans la cunette et traversent la rue de l'Eglise pour finir dans sa vigne située en contrebas de l'école.
Un rendez-vous a eu lieu sur place, en présence des services voiries d'ECLA. Ces derniers doivent effectuer une étude pour évaluer les travaux à entreprendre.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie des vœux : samedi 10 janvier à 18h
Repas CCAS : samedi 24 janvier

La réunion est levée à 21H40.
Prochaine réunion le mercredi 21 janvier à 20h

Le secrétaire de séance Le Maire